



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Bureau de CRHH
du 20 mai 2021**

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Ordre du jour

- 1) Bilan d'activité 2020 de l'EPFLO et extension à la CC du Pays de Valois et à la CA de Chaugny- Tergnier Lafère
- 2) Présentation du bilan d'intervention 2020 d'Action Logement en Région, et des aides mobilisables pour 2021
- 3) Actualités HLM :
 - Réhabilitations: plan de relance en Région
 - Offre neuve: état d'avancement de la programmation 2021
- 4) Actualités ANAH

1- Bilan d'activité 2020 de l'EPFLO et extension à la CC du Pays de Valois et à la CA de Chaugny- Tergnier Lafère

2- Bilan d'intervention 2020 d'Action Logement en Région, et des aides mobilisables pour 2021

3- Actualités HLM

Le plan de relance : restructuration lourde et rénovation des logements locatifs sociaux

État des lieux du dépôt des dossiers au 19/05

Département	Programme en CRHH		Perspectives	Déposé dans SPLS / GALION		Nb de logements financés
	Nombre de logements	Enveloppe financière	Nb de logements (après travaux) remontés dans l'enquête d'avril 2021	Nb de logements après travaux, avec étiquette E, F ou G avant travaux uniquement	Equivalent financier du nb de logements déposés à ce stade dans Galion	Opérations financées, lancées, livrées, soldées
Aisne	372	4 091 302 €	246	200	2 200 000 €	0
Nord	1396	15 359 212 €	2310	1819	20 009 000 €	0
Oise	472	5 191 955 €	797	949	10 439 000 €	94
Pas de Calais	605	6 552 360 €	815	555	6 105 000 €	275
Somme	264	2 908 749 €	104	132	1 452 000 €	0
Hauts de France	3109	34 103 578 €	4272	3655	40 205 000 €	369

- **Des perspectives de dépôt largement supérieures à l'enveloppe disponible : un dépassement anticipé de l'ordre de 1 200 logements**
 - 4272 logements en perspective pour la Région pour une enveloppe disponible de 3109 logements
 - 2 départements, l'Aisne et la Somme ont des prévisions de dépôt inférieures à leur enveloppe CRHH
 - les 3 autres départements ont des perspectives largement supérieures à leurs objectifs CRHH
- Avec **3 655 logements déposés au 19/05**, la Région dépasse son enveloppe totale prévue (3109 logements)
- 60 % des opérations déposées sont en étiquette de départ E ↔ 1/3 des opérations sont en étiquette E, F ou G
- **369 logements engagés au 19 / 05.**

IL FAUT DÉSORMAIS ENGAGER PARTOUT OÙ CELA EST POSSIBLE AVANT LE 31/05

Le plan de relance : restructuration lourde et rénovation des logements locatifs sociaux

État des lieux du dépôt des dossiers engagés au 17/05

	Nb logts après travaux PALULOS	Objectif en nombre de logements après travaux	Taux de réalisation du nombre de logements après travaux	Taux logts financés en QPV	Mt subvention état (net)	Dotations régionales AE	Taux AE consommées
Nouvelle-Aquitaine	501	733	68,35%	67,86%	5 586 544 €	8 066 830 €	69,25 %
Bourgogne-Franche-Comté	336	592	56,76%		3 543 978 €	6 516 464 €	54,38 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	299	913	32,75%	86,96%	3 289 000 €	10 046 201 €	32,74 %
Ile-de-France	873	3429	25,46%		7 155 000 €	37 712 533 €	18,97 %
Centre-Val de Loire	44	395	11,14%		595 000 €	4 341 955 €	13,70 %
Hauts-de-France	368	3109	11,84%		3 983 750 €	34 203 619 €	11,65 %
Pays de la Loire	145	1366	10,61%		1 595 000 €	15 026 000 €	10,61 %
Grand Est	201	2076	9,68%		2 211 000 €	22 836 089 €	9,68 %
Auvergne-Rhône-Alpes	153	1844	8,30%		672 000 €	20 287 552 €	3,31 %
Bretagne		1245				13 691 581 €	0,00 %
Corse		21				227 938 €	0,00 %
Normandie		803				8 827 564 €	0,00 %
Occitanie		729				8 022 292 €	0,00 %
Somme :	2920*	17 255	16,92%	20,55%	28 631 271 €	189 806 618 €	15,08 %

Le plan de relance : restructuration lourde et rénovation des logements locatifs sociaux

- Les départements de l'Aisne et de la Somme présentent un montant de logements déposés et éligibles inférieurs à la dotation validée par le CRHH.
- Nécessité, sous peine de reprise des crédits au niveau national, de répartir ces dotations sur les 3 autres départements pour lesquels des projets éligibles ont été déposés.
- Proposition de nouvelle répartition calculée, comme pour la dotation initiale, en fonction de la part de logements sociaux classés en étiquette énergétique E, F ou G sur le territoire à l'exception du parc en ERBM (*source : RPLS 2019 – 119 917 logements sociaux de classe E, F ou G répertoriés*).

Le plan de relance : restructuration lourde et rénovation des logements locatifs sociaux

Proposition de nouvelle ventilation des crédits en région Hauts-de-France

	CRHH plénier du 8 février 2021 (en nombre de logements)	Proposition bureau du CRHH du 20 mai 2021 (en nombre de logements)	Evolution proposée
Aisne	372	200	- 172
Nord	1 396	1 569	+ 173
Oise	472	535	+ 63
Pas-de-Calais	605	700	+ 95
Somme	264	104	- 160
Total	3 109	3 108	

Le plan de relance : massification de la rénovation exemplaire du parc locatif social (« MassiRéno »)

- 10 projets sont lauréats à l'appel à projet national, situés dans 6 régions différentes, permettront la rénovation de 2 744 logements sociaux.
- **3 projets retenus sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais** correspondant à 382 logements pour un total de subvention de 5 860 800 euros.
- La région Hauts-de-France représente près de **15 % de l'enveloppe nationale allouée.**
- Décision de financement prise par les collectivités délégataires des aides à la pierre ou les services instructeurs des Directions départementales des territoires et de la mer (DDTM).
- **Ordre de service de commencement d'exécution des travaux avant le 31 décembre 2021.**

Etat d'avancement programmation FNAP 2021

Avancement national

Source : Infocentre SISAL 3 - Univers détaillé

Gestion 2021 - Nombre de LLS Financés.

Date de mise à jour du document : 17/05/2021

	PLAI	PLUS	PLS	TOTAL LLS (hors Anru)	Rappel objectif 2021	Taux de réalisation au 16/05/2021
Pays de la Loire	41	69	18	128	6 915	1,85 %
Grand Est		3	112	115	6 595	1,74 %
Centre-Val de Loire	8	23		31	2 620	1,18 %
Hauts-de-France	3	7	94	104	11 174	0,93 %
Auvergne-Rhône-Alpes	24	31	67	122	13 671	0,89 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9	16	41	66	11 940	0,55 %
Occitanie	16	48	2	66	12 113	0,54 %
Ile-de-France	35	22	63	120	31 714	0,38 %
Bretagne	1	3	15	19	6 410	0,30 %
Nouvelle-Aquitaine		5	16	21	9 899	0,21 %
Bourgogne-Franche-Comté		2		2	2 423	0,08 %
Normandie		1		1	2 925	0,03 %
Corse						
Nombre total de logements/objectifs répartis	137	230	428	795	118 884	0,67 %
Nombre total de logements/objectif annuel total*	137	230	428	795	120 000	0,66 %

Avancement régional

Source : Infocentre SISAL 3 – Univers détaillé –
Données au 17/05/2021

	TOTAL LLS		
	Obj. CRHH	Réalisé	% réalisation
CA du Saint-Quentinois	54		
GrandSoissons Agglomération	61		
DDT Aisne	362		
TOTAL AISNE	477	0	0,0%
CA du Douaisis	267		
CU de Dunkerque	604		
Métropole Européenne de Lille	2467		
CA Maubeuge Val de Sambre	246		
CA Valenciennes Métropole	297		
CA de la Porte du Hainaut	246		
DDTM Nord	638		
TOTAL NORD	4765	0	0,0%
CA du Beauvaisis	188		
CA de la Région de Compiègne	93		
DDT Oise	1366	15	1,1%
TOTAL OISE	1647	15	0,9%
CU d'Arras	444		
CA de Béthune Bruay Noeux et environs	353		
CA du Boulonnais	128		
CA de Lens – Liévin	413	13	3,1%
DDTM Pas de Calais	1002	76	7,6%
TOTAL PAS-DE-CALAIS	2340	89	3,8%
CA Amiens Métropole	207		
DDTM Somme	383		
TOTAL SOMME	590	0	0,0%
TOTAL PROGRAMMATION INITIALE	9819	104	1,06%
Réserve régionale non répartie (Programmation complémentaire FNAP)	1355		
TOTAL PROGRAMMATION INITIALE + COMPLEMENTAIRE	11174	104	0,93%

- Objectifs régionaux : 11 174 LLS dont 9819 répartis en CRHH

- Réalisation au 17/05/2021 : 3 territoires ont engagé des dossiers (DDT 60, DDTM 62 et CALL) = ± 1 % des objectifs régionaux

- Hauts-de-France = 4^e région en termes de taux de réalisation

- 90 % des dossiers engagés sont des PLS.

- Démarrage important sur les territoires hors délégués du Pas-de-Calais (76 PLS soit 117 % de l'objectif CRHH sur ce produit), ce qui confirme les besoins d'abondement déjà recensés

4- Actualités ANAH

4- BILAN ANAH en Région

Nombre de logements rénovés toute priorité confondue au 1er mai 2021			
01/05/21	TOUTE PRIORITE		
Territoires de gestion	logements rénovés	montants des travaux éligibles (HT)	Part du territoire / Région
02. CA ST QUENTIN	6	72 763 €	
02. CA SOISSONNAIS	5	116 588 €	
02. DDT de l'Aisne	189	4 600 825 €	
AISNE	200	4 790 176 €	12,40 %
59. CA DOUAISSIS	45	1 079 015 €	
59. CA PORTE HAINAUT	42	1 120 006 €	
59. MEL EUROPEENNE DE LILLE	113	2 605 188 €	
59. CA VALENCIENNES	149	3 443 185 €	
59. CA MAUBEUGE			
59. CU DUNKERQUE	32	406 060 €	
59. DDTM du Nord	32	594 613 €	
NORD	413	9 248 067 €	25,60 %
60. CA BEAUVAISIS	4	60 033 €	
60. CA COMPIEGNE			
60. DDT de l'Oise	150	3 257 367 €	
OISE	154	3 317 400 €	9,55 %
62. CA BOULONNAIS	121	2 692 688 €	
62. CU ARRAS	66	1 516 603 €	
62. CA LENS-LIEVIN	73	1 753 610 €	
62. CA Bethune Bruay Nœux Environs	118	2 392 011 €	
62. DDTM du Pas-de-Calais	366	7 075 089 €	
PAS DE CALAIS	744	15 430 001 €	46,13 %
80. CA AMIENS METROPOLE	12	233 448 €	
80. DDTM de la Somme	90	1 571 377 €	
SOMME	102	1 804 825 €	6,32 %
HAUTS-DE-FRANCE	1613	34 590 468 €	100,00 %

- **1 613 logements rénovés** en Région grâce aux aides de l'ANAH au 1^{er} mai 2021
- **+ de 34,5 millions d'euros de travaux** générés
- Une **dynamique régionale en forte hausse** par rapport à 2020 : **+ 24 %** (hors dossiers HMA), et supérieure à la dynamique nationale (+ 12 %)
- **Sur le volet de la rénovation énergétique**, le programme Habiter Mieux progresse de 24 % par rapport à 2020 (contre +18 % à l'échelle nationale)

Source : Infocentre Anah, édité le 06/05/2021 sur les données du 05/05/2021

4- BILAN ANAH en Région Hauts de France : zoom sur Habiter Mieux Sérénité

01/05/21	HABITER MIEUX SERENITE			
Territoires de gestion	logements rénovés	montants des travaux éligibles	Part du territoire / Région	Gain énergétique
02. CA ST QUENTIN	3	61 073 €		43,5%
02. CA SOISSONNAIS	3	106 135 €		62,4%
02. DDT de l'Aisne	126	3 933 946 €		51,5%
AISNE	132	4 101 154 €	11,69 %	
59. CA DOUAISSIS	32	956 693 €		54,1%
59. CA PORTE HAINAUT	36	1 077 563 €		47,3%
59. MEL EUROPEENNE DE LILLE	86	2 367 430 €		42,7%
59. CA VALENCIENNES	114	3 130 915 €		45,4%
59. CA MAUBEUGE				
59. CU DUNKERQUE	5	187 298 €		47,0%
59. DDTM du Nord	16	472 102 €		46,4%
NORD	289	8 192 001 €	25,60 %	
60. CA BEAUVAISIS	3	57 993 €		42,6%
60. CA COMPIEGNE	0			
60. DDT de l'Oise	111	2 825 093 €		40,1%
OISE	114	2 883 086 €	10,10 %	
62. CA BOULONNAIS	111	2 636 008 €		52,7%
62. CU ARRAS	48	1 400 838 €		48,2%
62. CA LENS-LIEVIN	55	1 607 935 €		55,0%
62. CA Béthune Bruay Noeux Envo	85	2 158 260 €		51,5%
62. DDTM du Pas-de-Calais	246	6 242 384 €		52,5%
PAS DE CALAIS	545	14 045 425 €	48,27 %	
80. CA AMIENS METROPOLE	9	211 934 €		36,2%
80. DDTM de la Somme	40	1 137 479 €		48,2%
SOMME	49	1 349 413 €	4,34 %	
HAUTS-DE-FRANCE	1129	30 571 079 €	100,00 %	49,10 %

ZOOM sur le gain énergétique			
	logements rénovés	travaux éligibles	gain énergétique moyen
Total	1129	30 378 822 €	
gain énergie de 25 à 35 %	232	4 219 824 €	28,4%
gain énergétique de 35 à 50 %	441	10 198 893 €	41,0%
gain énergétique supérieur à 50 %	456	15 960 105 €	65,1%

- Un **gain énergétique après travaux supérieur à 47 %** en moyenne en Région Hauts de France
- **Près de 80 % des logements rénovés** grâce à Habiter Mieux Sérénité en Région **ont un gain énergétique > à 35 %**
- Les travaux de rénovation énergétique lourde (gain énergétique > à 35%) ont généré près de **30,6 millions d'€ de travaux** depuis le début de l'année

Source : Infocentre Anah, édité le 06/05/2021 sur les données du 05/05/2021

4- BILAN ANAH en Région Hauts de France : zoom sur MaPrimeRénov'



Données MaPrimeRénov' au 1^{er} mai 2021 :

	Dossiers engagés	Gestes engagés		Montant des travaux engagés (Dossiers)	Montant MaPrimeRénov' (dossiers)	Répartition des PO * (insee2017)
		nombre	répartition			
Aisne	1 895	2 277	9%	20 484 339 €	5 554 776 €	9%
Nord	8 191	9 277	38%	61 692 653 €	17 090 906 €	44%
Oise	2 243	2 636	11%	21 916 235 €	6 054 503 €	13%
Pas-de-Calais	6 626	7 397	30%	52 234 645 €	15 375 719 €	24%
Somme	2 379	2 705	11%	20 901 789 €	6 481 071 €	10%
Hauts de France	21 334	24 292	100%	177 229 662 €	50 556 975 €	100%

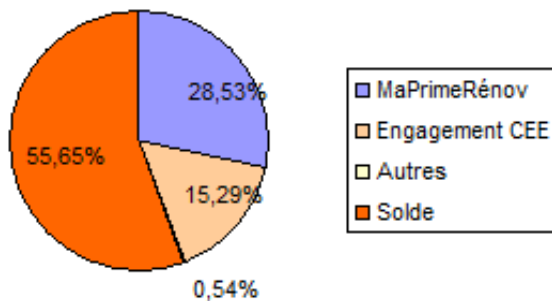
- **21 334 dossiers** pour 24 292 gestes
- La quasi-totalité des dossiers porte sur **une seule nature de travaux**
- Plus de **177 M€ de travaux générés en 4 mois**

En proportion, **beaucoup de dossiers dans le Pas de Calais** : le Pas de Calais pèse 30 % des logements rénovés avec MPR, mais représente 24 % des propriétaires occupants de la région

4- BILAN ANAH en Région Hauts de France : zoom sur MaPrimeRénov'



Le cofinancement des travaux : MaPrimeRénov' représente en moyenne 28,5 % du montant des travaux engagés

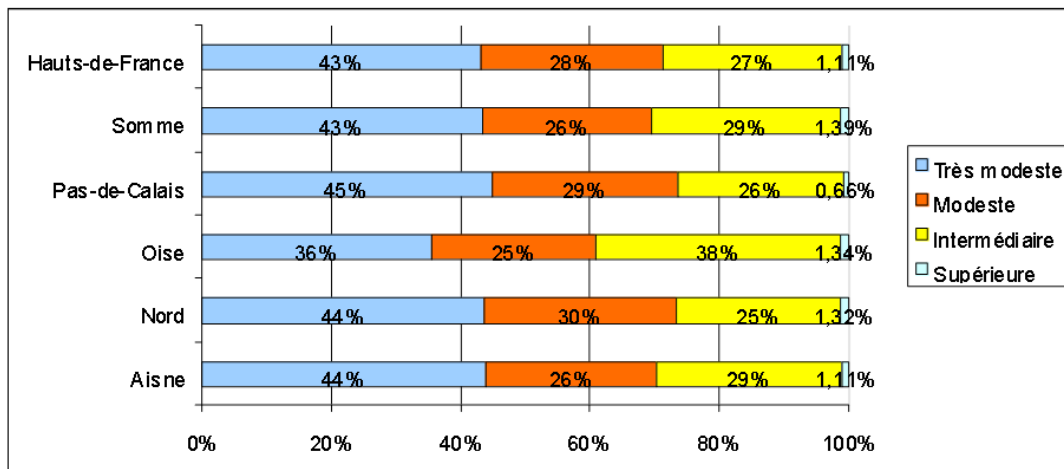


Travaux TTC (niv dossiers)	177,23	100%
MaPrimeRénov'	50,56	28,53%
Engagement collectivités	0,46	0,26%
Engagement retraites	0,084	0,05%
Engagement Action Log	0,034	0,02%
Engagement CEE	27,09	15,29%
Engagement autres aides	0,38	0,21%
Solde	98,62	55,65%

4- BILAN ANAH en Région Hauts de France : zoom sur MaPrimeRénov'



Près de **3/4 des dossiers (71%)** sont déposés par des ménages modestes ou très modestes éligibles aux aides classiques de l'ANAH (66 % France entière)



↔ 37 % des propriétaires occupants de la Région sont considérés comme modestes ou très modestes

Le profil des bénéficiaires MPR dans l'Oise est différent :

- 40 % de ménages non éligibles aux aides de l'ANAH
- Profil plus proche de la moyenne nationale

Source : Données MaPrimeRénov' Infocentre (dossiers) Edité le 11/05/2021 sur la base du 11/05/2021

4- BILAN ANAH de la rénovation énergétique en Région Hauts de France



	Habiter Mieux Sérénité		MaPrime Rénov'	
	log	Montant des Travaux (M€)	log	Montant des Travaux (M€)
Aisne	132	4,1	1 895	20,48
Nord	289	8,2	8 191	61,7
Oise	114	2,9	2 243	21,92
Pas-de-Calais	545	14,04	6 626	52,23
Somme	49	1,34	2 379	20,9
Hauts de France	1129	30,58	21 334	177,23

Sur les 4 premiers mois de l'année :

- 22 500 logements rénovés
- 208 millions d'euros de travaux générés

Orientations et perspectives pour le réseau de l'ANAH

- **Les enjeux**
 - Améliorer la qualité d'un service public aujourd'hui fragmenté (ANAH, ADEME, collectivités, entreprises privées) et pas suffisamment efficace pour les usagers
 - Réussir la massification des aides à la rénovation de l'habitat
- **Une volonté politique** d'améliorer le service public de la rénovation de l'habitat :
 - Rapport SICHEL sur les leviers d'action permettant de massifier la rénovation énergétique des logements privés
 - Projet de loi Climat et Résilience
- **Le modèle d'intervention de l'ANAH est pertinent et reconnu :**
 - Accompagnement des ménages de qualité sur l'ensemble de leur parcours
 - Un modèle qui concilie ambitions sociales (notamment pour les ménages les plus vulnérables) et ambitions environnementales

Orientations et perspectives pour le réseau de l'ANAH

Des décisions fortes prises par la ministre du logement pour conduire une politique publique efficace et accessible pour les ménages :

- **l'ANAH est positionnée comme pilote du service public de la rénovation de l'habitat**
- Un parcours usager de bout en bout va être développé :
 - Mise en place d'un **accompagnement généralisé, obligatoire et homogénéisé**
 - Plate-forme unique pour simplifier le parcours des ménages

L'Anah devient l'agence unique de la rénovation de l'habitat

- Le modèle opérationnel de l'ANAH va se transformer progressivement sur les 2 / 3 ans à venir
- Le **rapprochement des réseaux ANAH et ADEME** démarre : unification fonctionnelle de l'animation des réseaux FAIRE et ANAH
- Un **travail est en cours pour faire évoluer les opérations programmées** :
 - pour articuler les opérations programmées et MaPrimeRénov'
 - pour simplifier la contractualisation et le contenu des dispositifs
 - pour améliorer la lisibilité des parcours des demandeurs dans leur accès aux aides